



Union
Syndicale
Bruxelles

Trade Union
Eurocontrol

One Sky. One Vision.

TUEM
245 ↑



Aux : représentants des États membres au Conseil provisoire

Cc. : président et vice-président de la Commission permanente, directeur général d'EUROCONTROL, ATCEUC, ETF et comités exécutifs de la FFPE / la TUEM / l'USB / l'USEF

Envoyé par courriel

Bruxelles, le 16/06/2020

Objet : Dialogue social – ensemble de mesures de solidarité proposé par le DG

Madame, Monsieur,

En tant que représentants des quatre organisations syndicales d'EUROCONTROL, nous sommes tous parfaitement conscients de la situation difficile sans précédent qui touche chacun d'entre nous ainsi que des problèmes auxquels le monde entier est confronté, et plus particulièrement le secteur aéronautique.

Par la présente, nous souhaiterions vous informer d'une détérioration grave du processus de dialogue social auquel nous sommes actuellement associés. Vous trouverez ci-dessous une synthèse des événements qui ont abouti à cette situation.

Le 22 mai 2020, le directeur général d'EUROCONTROL a présenté un « ensemble de mesures de solidarité » aux organisations syndicales. Au cours des deux mois précédents, bien que les organisations syndicales aient fait part de leurs préoccupations, le directeur général a en substance refusé, sauf lors de deux brèves conférences téléphoniques, de discuter et de se concerter avec les partenaires sociaux, et ce en dépit des demandes répétées de ces derniers de respecter les mémorandums d'accord conclus entre le management de haut niveau de l'Agence et les organisations syndicales.

L'incidence financière des mesures proposées par le DG n'a jamais été examinée avec les organisations syndicales. Les quatre organisations syndicales ont affirmé à maintes reprises leur volonté d'aider l'Agence à réaliser des économies dans les circonstances actuelles et ont proposé leur propre ensemble de mesures de solidarité, lequel permettrait de réaliser des économies encore plus importantes sans compromettre la paix sociale. Les membres du personnel de la salle d'exploitation du Centre de Maastricht ont proposé dès le mois d'avril de reporter une augmentation de leur rémunération et de rattraper des postes qu'ils n'ont pas effectués en raison de la crise (cf. annexe).

Il nous paraît évident que le DG n'a jamais eu l'intention d'engager de réelles discussions sur les différents volets de son ensemble de mesures afin de parvenir un véritable consensus. En tant que représentants des quatre organisations syndicales d'EUROCONTROL, nous avons présenté des contre-propositions pour 2020 (cf. annexe).

En conséquence, la pilule est amère lorsque nous constatons que l'intention principale du DG est de changer les règles de toute urgence et de décider librement de se débarrasser de membres du personnel comme bon lui semble, ce qu'aucune organisation syndicale n'est prête à accepter. Nous souscrivons clairement aux règles déjà en place concernant les départs volontaires dans l'intérêt du service (que vous avez approuvés en juillet 2016), une mesure qui serait très probablement acceptée par le personnel.

Les organisations syndicales ont offert au DG plusieurs occasions de reprendre le dialogue, mais ce dernier ne les a pas saisies. Aucune institution européenne ne prend actuellement des mesures drastiques et illégales qui portent atteinte aux droits du personnel. Un principe juridique de base raisonnable sur lequel reposent les négociations sociales menées au sein de l'Agence consiste en l'alignement du Statut administratif du personnel d'EUROCONTROL sur celui de la Commission européenne, avec l'application d'une méthode commune.

En tant que représentants des quatre organisations syndicales d'EUROCONTROL, nous sommes fermement déterminés à témoigner notre solidarité avec les États membres dans cette crise sans précédent. Les organisations syndicales d'EUROCONTROL ont accueilli sans hésitation les décisions de reporter à l'année prochaine la PBO pour les États membres ainsi que les contributions au régime de pensions des États membres, ce qui aura pour chacun – y compris le personnel – une incidence sur les contributions au régime de pensions de l'année prochaine.

Le 8 juin 2020, la « dernière réunion » entre les organisations syndicales et le management de haut niveau ne s'est de nouveau pas déroulée conformément aux mémorandums d'accord régissant le dialogue social. Les organisations syndicales ont demandé à maintes reprises que les mémorandums d'accord soient respectés, mais leurs demandes ont été rejetées par le management de haut niveau, qui a ensuite clos la réunion. Dans ce contexte et conformément aux mémorandums d'accord, deux organisations syndicales ont sollicité l'engagement d'un processus de médiation et une troisième a annoncé une période de réflexion.

Les quatre organisations syndicales d'EUROCONTROL – la TUEM, la FFPE, l'USEF et l'USB – ont perdu toute confiance dans le DG. Nous refusons tout nouveau mépris du dialogue social et de sa légitimité. Le dialogue social fait en effet partie intégrante de nos dispositions réglementaires, lesquelles ont été approuvées par nos États membres. Il semblerait que la pratique qui consiste à utiliser la crise du Covid-19 pour éviter le dialogue social soit devenue une tendance chez certains managers du secteur aéronautique !

Il est de notre devoir de vous informer des conséquences négatives réelles (réclamations auprès du TAOIT, démotivation du personnel, impact sur les activités / fonctions d'une infrastructure critique européenne, etc.) qui découleraient de l'adoption de certaines mesures non conformes au Statut administratif du personnel en vigueur. Le risque est grand que les États membres paient, par la suite, pour ces décisions et que les performances de l'Agence soient mises en péril.

Nous sollicitons votre intervention directe pour rétablir un dialogue social approprié ainsi que des relations de confiance au sein de l'Agence. Nous estimons qu'EUROCONTROL a un rôle fondamental à jouer dans le règlement de la crise actuelle et la reprise rapide du trafic aérien.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et espérons une issue positive dans l'intérêt de toutes les parties ainsi que du secteur de l'aviation civile européenne.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

(Signé)

Georges Tholos
Vice-président

(Signé)

Stefan Pille
Président

(Signé)

Benoît Bam
Président

(Signé)

Maria Aguilera
Présidente